



REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
(MFBCDE)

**AVIS DE SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE
DE FAIRE LE DIAGNOSTIC PREPARATOIRE DU SYSTEME D'INFORMATION DE L'OFFICE BURUNDAIS DES
RECETTES (OBR) EN VUE DE L'IMPLEMENTATION D'UN LOGICIEL DE GESTION INTEGRE DES TAXES INTERNES**

N° de référence : N° A30101/AMI/PRCIEG/2018

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

Services de Consultant : Diagnostic préparatoire du système d'information de l'OBR en vue de l'implémentation d'un logiciel de gestion intégré des taxes internes

No de Don : IDA D049-BI

N° d'identification du Projet : P149176

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés du projet publié au portail électronique Development Business Online du 19 Septembre 2016 (Site web : www.devbusiness.com)

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et se propose d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat pour faire le diagnostic préparatoire du système d'information de l'OBR en vue de l'implémentation d'un logiciel de gestion intégré des taxes interne.
2. Les services de consultant (« Services ») consisteront à: (i) Faire un audit rigoureux du système d'information existant notamment en ce qui concerne le hardware, le système de gestion des bases de données, les systèmes d'exploitation des serveurs, le système de virtualisation et le réseau, la sécurité informatique ainsi que la gouvernance. Il devra identifier les écarts entre l'existant et ce qui devrait être atteint pour garantir un environnement informatique stable, optimal et sécurisé pour faire fonctionner le Progiciel/ l' ITAS et les autres systèmes déjà opérationnels, (ii) Faire des recommandations en ce qui concerne les activités à mener et les mises à jour à faire tant sur le matériel que sur le système d'information, en vue de supporter tous les systèmes y compris l'ITAS, aussi bien du côté système d'information que du côté du personnel de la direction des Technologies de l'information, (iii) Faire des recommandations en ce qui concerne la gouvernance du système d'information de l'OBR afin de permettre une gestion optimale de l'environnement dans lequel fonctionnera l'ITAS et (iv) Mettre en place une stratégie informatique pour les cinq prochaines années qui intègre l'acquisition de l'ITAS et d'autres systèmes pouvant être nécessaires pour sécuriser les données.
3. Le PRCIEG, agissant en tant qu'Agence d'exécution du projet, invite les firmes de consultants internationales (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (documentation, référence de prestations similaires avec



intitulé du projet, l'année de la prestation, le coût et le bailleur de fonds, expérience avérée dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

4. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- a) Les qualifications générales du Consultant dans le domaine des services attendus ;
- b) L'expérience spécifique dans l'exécution avec succès (preuves à l'appui) d'au moins 5 contrats similaires.

5. Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, du mois de Janvier 2011, Version Révisée Juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

6. Une liste restreinte de six Firmes, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la sélection du cabinet se fera selon le mode Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) telle que décrite dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, du mois de Janvier 2011, Version Révisée Juillet 2014.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire.

N.B. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du PRCIEG de le retenir sur la liste restreinte.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires relatives à la mission à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes : de lundi à Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, Vendredi de 8h00 à 12h00 (heures locales).

8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être livrées (en personne, par courrier ou par E-mail) à l'adresse suivante au plus tard le 19/9/2018 à 16h00' (heure locale) avec la mention :

« REPONSE A L'AVIS DE SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° A30101/AMI/PRCIEG/2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE FAIRE LE DIAGNOSTIC PREPARATOIRE DU SYSTEME D'INFORMATION DE L'OFFICE BURUNDAIS DES RECETTES (OBR) EN VUE DE L'IMPLEMENTATION D'UN LOGICIEL DE GESTION INTEGRE DES TAXES INTERNES »

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

Attention : Monsieur le Coordonnateur du PRCIEG

*51, Boulevard du Japon, Nouveau Building des Finances, 2^{ème} Etage, Bureau n° 202,
BP 922, Bujumbura, Burundi, Tél: +257 22 25 27 59*

E-mail: prcieg.app@gmail.com